

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	80

COMMUNE
EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres Le 19 décembre 2024 à 20h30
En exercice : 21 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
Présents : 10 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
Votants : 15 sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.
Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la 1^{ère} convocation.

Date de convocation :

14/12/2024

Date d'affichage :

14/12/2024

Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre 2024, le conseil s'est réuni le 19 décembre 2024

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, WILLET Catherine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, GOMIS Pierre, LHOMME Louisette, BOSCHARD Frédéric, TONIAL Sylvie.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique qui donne pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique,
Monsieur ADOUENI Léon qui donne pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty,
Madame SAUVAT Sandrine qui donne pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi,
Madame ALEXANDRE Valérie qui donne pouvoir à Monsieur MARTIN Philippe,
Madame ESPOSITO Laetitia qui donne pouvoir à Madame TONIAL Sylvie,
Monsieur ROBERT Bruno,
Madame ZITO Josette,
Madame BOULE Annie,
Madame MASSAU Fatima,
Madame POUSSON Fanny,
Monsieur LUKUNGA Joseph.

Secrétaire de Séance : Madame THIMOTHE Ketty

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (PROMOTION INTERNE)

Le Conseil municipal de Le Plessis Belleville,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre le recrutement de nouveaux arrivants.

Plusieurs dispositions modifiant le tableau des effectifs du personnel de la commune sont aujourd'hui proposées.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241224-80-DE
Date de réception préfecture : 24/12/2024

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 12 Décembre 2024,

Considérant la nécessité de créer pour la promotion interne :

- 1 poste de rédacteur catégorie B à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques catégorie B à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet

Considérant la nécessité de supprimer suite nomination :

- Supprimer 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Supprimer 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Supprimer 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 20 Décembre 2024, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

D E C I D E A L ' U N A N I M I T E

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget 2024/2025,

Fait le 19 décembre 2024,
A Le Plessis Belleville
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
D.SMAGUINE

